

L'Echo Des Chignotins



Octobre Novembre 2011

N° 37

Sommaire N° 37

- 1 – Le mot du Maire Page 1
- 2- Projet de Schéma de l'intercommunalité Page 2
- 2 – Compte Rendu des Conseils Municipaux Page 3
- 3 – Etat Civil Page 8
- 5 – Un Chignotin Champion d'Europe et de France Page 9
- 6 – Humour avec Pierre Dac Page 9
- 7 – La Station d'épuration Page 10
- 8 – Le Site Internet de Chigny Page 10
- 9 – Association 1 2 3 Rilly Page 11
- 10 – Ecole Jeanne d'Arc Page 11
- 11 – CCAS Page 12
- 12- Agence Postale Page 12
- 13 – Ecole de Chigny les Roses Page 13
- 14 – Tennis Club Page 13
- 15 – Section Locale du S.G.V. Page 14
- 16 –Confrérie et Comité de Saint Vincent Page 14
- 17 – Les Anciens Combattants Page 15
- 18 – Dates à retenir Page 15
- 19– Ensemble vocal La Roseraie Page 16
- 20– Corps des Sapeurs-Pompiers Page 16
- 23– Un club d'anciennes Citroën Page 17
- 24– Arts Culinaires Page 17
- 25– Poème de 1909 Page 19
- 26– L'histoire du tablier de grand-mère Page 20
- 27– Jeux Page 21
- 21- Liste des associations du village Page 22

LE MOT DU MAIRE

Suite à la réforme des collectivités territoriales du 16 Décembre 2010, du schéma départemental de coopération intercommunale du 22 Avril 2011, les EPCI c'est-à-dire les communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines n'ayant pas au minimum 5000 habitants sont obligées de fusionner (ceci en toute concertation avec le Préfet).

Voici donc sur la page suivante le projet des Présidents de Communautés de Communes concernés qui représentent 16 285 habitants pour 25 communes avec des compétences presque similaires (plan des élus). Dans le même temps, la préfecture nous a fait parvenir un découpage qui n'est pas au goût des élus (plan de M. le Préfet), soit 17 communes pour 10 563 habitants. Vous remarquerez une chose intéressante, c'est que tous les villages qui ont une zone artisanale ou industrielle passent dans l'agglomération de Reims. Donc nous nous retrouvons amputés d'une grosse partie des ressources budgétaires. Un calendrier a été fixé afin de défendre nos propositions : le 3 Novembre 2011 : commission d'audition des élus ; le 31 Décembre 2011 : compte-rendu des auditions et résultats définitifs ; à moins que le gouvernement accorde un délai supplémentaire.



Le pôle scolaire : les plans définitifs ont été approuvés, les travaux devraient bientôt commencer mais la rentrée 2012 ne se fera pas dans ce nouvel établissement.

La Roseaie : Les travaux de notre maison d'anciens sont terminés l'ensemble des pavillons est loué et l'immeuble est au 2/3 occupé. La salle commune sera aménagée et l'occupation de ce local sera réservée aux anciens de la Communauté de Communes. Un cahier des charges sera établi afin de définir les critères d'occupation.

Dans notre commune, divers travaux de voiries et bâtiments perturbent quelque peu la circulation, nous essayons de réduire au maximum ces désagréments. Je vous demande un peu de compréhension. Il y a aussi quelques coupures d'eau intempestives, ceci dû à notre réseau d'alimentation en eau potable qui est vieillissant. Nous profitons de ces interventions pour changer les tuyaux de plomb et dans la mesure du possible de remettre les compteurs en limite de propriété.

Assainissement : Il reste les raccordements chez les particuliers à installer dans le zonage de la Pissotte.

Notre 1^{ère} fleur pour 2011 a été confirmée lors du passage du jury départemental. Dans le rapport effectué ce jour, il souhaiterait que les habitants participent un peu plus au fleurissement du village, c'est aussi notre souhait. Si des personnes désirent s'investir, ils peuvent contacter Mme Danchin qui se fera un plaisir de les informer et de vous compter dans son équipe.

Un projet a retenu toute notre attention, il est question, à l'initiative de la section locale des vignerons, de planter environ 700 rosiers aux 3 entrées du village, en bout de parcelles.

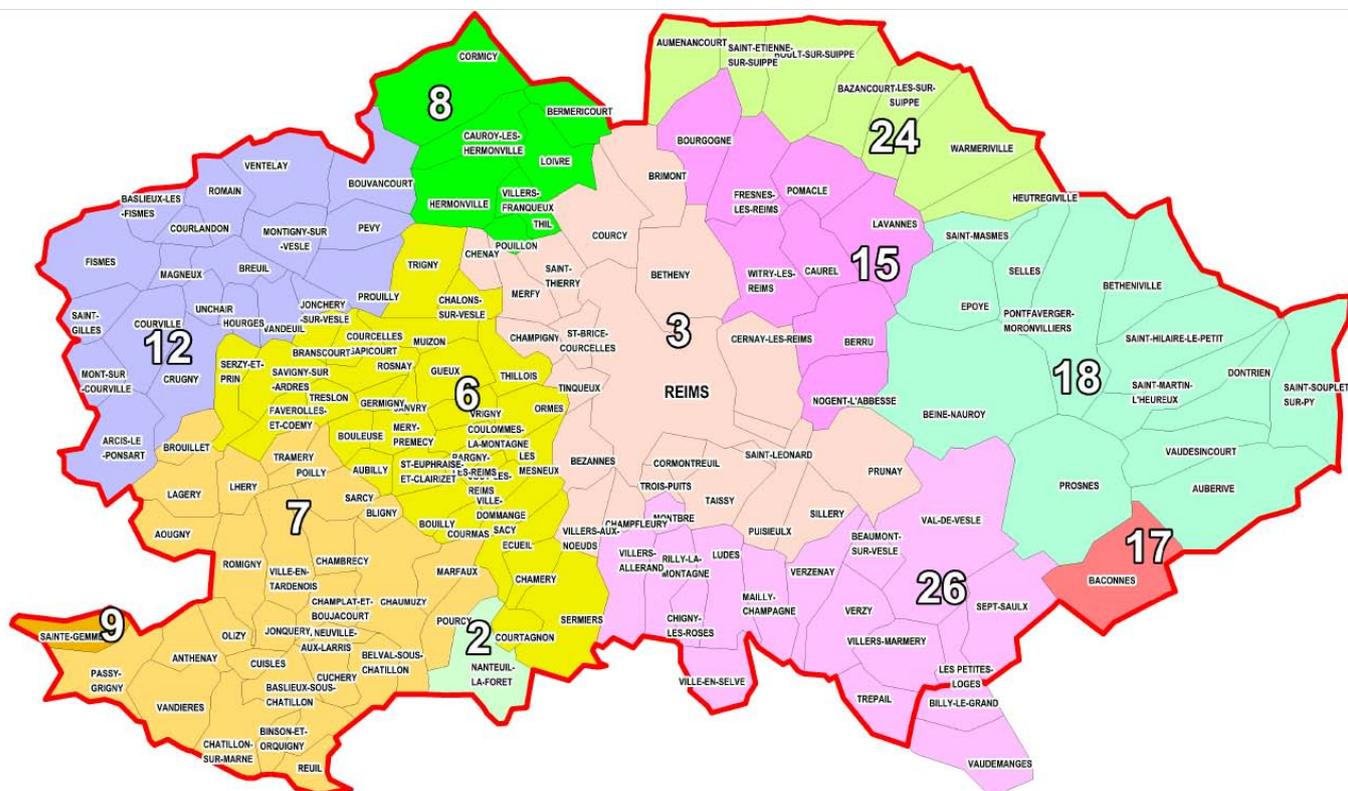
Nous avons retrouvé une rose nommée Veuve Pommery de Chigny, il en reste 3 exemplaires et nous devons rencontrer la maison Brochet-Lanvin pour voir si la multiplication est possible. Nous nous appelons bien Chigny les Roses, n'est ce pas ?

Nous arrivons à la fin d'année la décoration du village aura lieu le Samedi 3 Décembre. La présence de quelques personnes supplémentaires serait nécessaire afin d'aider les quelques bénévoles si peu nombreux dans ces différents travaux. Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Je vous remercie.

Claude Doreau.

Projet de Schéma de l'intercommunalité dans la Marne



□ Limite de commune

□ Limite d'arrondissement

2 - CA Epernay - Ay (nouveau projet)

3 - CA de Reims - 226 075 hab - 21 communes

6 - CC Champagne Vesle - 12 948 hab - 32 communes

7 - CC Châtillon et Ville en Tardenois - 6 444 hab - 29 communes

8 - CC de Cormicy/Loivre/Hermonville - 5 590 hab - 8 communes

9 - CC des Côteaux de la Marne

12 - CC de Fismes/Ardre et Vesle - 12 768 hab - 20 communes

15 - CC de la Plaine de Bourgogne - 8 906 hab - 8 communes

17 - CC de la région de Mourmelon

18 - CC des Rives de la Suippe - 6 578 hab - 13 communes

24 - CC de la Vallée de la Suippe - 8 153 hab - 7 communes

26 - CC Vesle Montagne de Reims - 10 563 hab - 17 communes

Compte Rendu des différents Conseils Municipaux.

17 Mars 2011

Comité des Fêtes :

Présentation du bureau et des membres. Point sur la situation de l'association. Proposition de manifestations. Demande de subvention exceptionnelle pour 2011 : acceptée.

Délibérations :

- paiement des charges scolaires pendant le transfert de compétence, soit les six premiers mois de l'année 2011. Le remboursement par la communauté de communes aura lieu dans le dernier trimestre 2011.
- Paiement de la maîtrise d'œuvre pour la création de la zone 30.
- Paiement du défibrillateur, de l'entreprise Hautem pour branchement électrique.
- Paiement de factures liées à la création du bike parc.
- Paiement pour le logiciel JVS et sa maintenance.
-

Informations diverses :

Bike Parc : Un courrier sera envoyé aux familles des jeunes intéressés pour avoir la confirmation de l'autorisation des parents à se rendre au parc. Au retour des réponses il sera décidé de lancer ou non le projet.

Compte-rendu du Sycodec.

Compte-rendu de la commission assainissement : Pissottes : la durée des travaux est estimée à 1 mois et demi et seront réalisés en Juin. Une réunion avec l'ensemble des riverains est à prévoir afin de passer une convention concernant ces travaux.

Compte rendu de la commission des bâtiments : la toiture du bâtiment rue de Rilly est quasiment terminée.

Compte-rendu de la commission voirie : l'étude de réalisation de la zone 30 est en cours.

Communauté de communes : l'étude de construction du pôle scolaire est en cours, de nombreuses modifications sont à apporter.

Divers :

- la reliure et la numérisation des registres d'état civil sont à prévoir cette année. La somme de 4000 euros sera budgétée afin de relier 4 registres.
- Devis pour l'achat d'une armoire anti-feu (sauvegarde des registres).
- Des dégradations ont lieu sur le parking de la salle des fêtes, le bâtiment du presbytère, du cours de tennis et des espaces verts. Un grillage sera installé afin d'empêcher les vélos de circuler sur le talus.
- Des panneaux interdiction d'entrée – danger seront installés au bassin de la Cuche.

Informations :

- le repas du CCAS s'est bien déroulé. Sur 93 invitations, 55 personnes étaient présentes.
- Le contrat de Mme Chevert est renouvelé pour trois ans avec changement d'indice.
- Un papier permanent pour l'impression des arrêtés et des délibérations sera acheté et une reliure sera faite tous les cinq ans.
- Trois dates sont proposées au comité du tourisme pour la remise de la première fleur : date retenue le 15 avril 2011.

14 Avril 2011

Délibérations :

- Vote des taux d'imposition pour l'année 2011.
- Désignation du nouveau siège social du syndicat de la Cuche désormais à Rilly la Montagne.
-

Budgets :

Vote du budget primitif du CCAS : dépenses et recettes pour 5 000 euros.

Vote du budget primitif de la commune : Fonctionnement : équilibré à 384 889 euros.

Investissement : équilibré à 157 983 euros.

Vote du budget primitif de l'Eau : Fonctionnement équilibré à 144 640 euros.

Investissement équilibré à 97 155 euros.

Informations diverses :

- Pain : la boulangerie de Villers-Allerand a cessé la tournée dans le village. Etude de la possibilité d'un dépôt de pain.
- Horloge mairie : Réfection de l'horloge par l'entreprise Hazebrouq.
- Bike Parc : Après consultation des parents et des enfants le projet est poursuivi. Mr Rogier va être contacté pour le lancement des travaux.
- Route de Reims : des devis pour sa réfection sont demandés à plusieurs entreprises.
- La Poste : le CM accepte l'installation d'une ligne téléphonique pour équipement informatique et internet.
- 14 Juillet : les Pompiers vont être contacté pour le tir du feu d'artifice.
- Basket : Mr Horneck propose d'installer un panier de basket sur le mur du tennis.
- Chemin communal : Mr Boudet propose de remettre en état le chemin communal de liaison entre le chemin de la serre et le chemin des cinq seigneurs à hauteur du chêne éveillé afin de l'emprunter pour débardage. Le conseil accepte.
- Union Sportive Montval : subvention de 230 euros.

19 Mai 2011

Délibérations :

Pose de compteurs d'eau : confirmation du règlement intérieur du service d'eau pris en 2006 qui précisait que les compteurs seraient dorénavant posés en limite de propriété lors des travaux d'aménagement.

Amission en non valeur : un impayé en eau d'un administré oblige à cette admission en non valeur.

Passage de canalisation : établissement d'une convention pour un passage de canalisations d'eau potable, réseaux électriques et télécommunications, en tête de parcelle au lieu-dit les Pruches appartenant à Mr Claude Pâques. De même pour une parcelle au même lieu-dit appartenant au Champagne Laurent Perrier.

Taxe d'aménagement : suite à la nouvelle loi de finance du 29 Décembre 2010 la nouvelle taxe d'aménagement se substituera au 1^{er} mars 2012 à l'actuelle taxe locale d'équipement.

Dépôt de pain : avis favorable de la poste pour l'ouverture d'un dépôt de pain dans le même local.

Informatisation de la Poste : Seront à la charge de la commune l'installation d'une simple ligne téléphonique et d'une prise de courant. Mobilier, informatique et ligne internet seront à la charge de la Poste.

Colombarium : réservation possible d'une case si le règlement accompagne cette réservation. Le délai de 30 ans court à partir de la réservation.

Informations diverses :

- Voirie : le chemin du haut des Pissottes est fort dégradé. La partie haute avait déjà été reprise. La commune est en concertation et va reboucher les trous en attendant 2013.
- Dossier Frissard : le grillage sera posé au cours de la semaine 23, identique au précédent et au même emplacement.
- Assainissement : La SADE va mettre en place la pompe à la station prochainement. Les travaux de la Pissotte débuteront le 31 Mai pour une durée de 3 mois. Les riverains en seront informés.
- Ecole : Courrier de l'inspectrice de l'académie. Les effectifs sont en baisse, subsiste toujours un risque de fermeture de classe.
- Lac des Pissottes : une zone 15 km/H sera mise en place à cause de l'étroitesse du passage et du manque de visibilité.
- Fête foraine : la fête est annulée par manque de forains. Un concours de boule sera organisé à sa place le dimanche 12 Juin.
- Cimetière : il y a toujours des dégradations au cimetière. On se renseignera pour l'installation d'une porte automatique avec programmateur.

Questions diverses :

Zone 30 : voir pour l'essai d'un coussin berlinois à l'entrée du village côté Rilly.

Les trottoirs sont abîmés rue de Rilly.

Le stationnement devant la salle des fêtes est toujours problématique. Un panneau de stationnement limité à 15 minutes est à prévoir.

Remontée d'odeurs dans le haut de la rue du Chalet. A voir avec le riverain.

17 Juin 2011

Vote aux sénatoriales du 25 Septembre 2011 : Il y a lieu de désigner trois délégués municipaux et leurs suppléants . Titulaires : Doreau Claude, Picard Alain, Cattier Jean Jacques. Suppléants : Derue Patrice, Rafflin Corinne, Danchin Danièle.

Comptes administratifs et budgets supplémentaires de la commune, du CCAS et de l'Eau et Assainissement :

Commune : budget équilibré à la somme de 247 328 euros en investissement et équilibré à la somme de 339 977 en fonctionnement.

Eau et assainissement : budget équilibré à la somme de 403 050 euros en investissement et équilibré à la somme de 37 688,45 euros en fonctionnement.

CCAS : budget total annuel équilibré à la somme de 5 574,47 euros.

Délibérations : Schéma départemental de coopération intercommunale de la Marne présenté par le préfet : Le Conseil Municipal refuse à l'unanimité la proposition de fusion des communautés Forêts et Coteaux de la Grande Montagne et Vesle Montagne de Reims sans Sillery et des communes de Sept Saulx, Val de Vesle, Villers Marmery.

Informations diverses :

- Dégradations au Cabinet Comptable : Suite à de trop nombreuses dégradations devant le Cabinet (ancien presbytère) Mr le Maire propose de faire entourer par un grillage le devant du bâtiment.
- C.R. de l'Association Premiers pas et des écoles : Résultats positifs. Le point important à souligner est le départ de Mme Boutreau Directrice de l'école de Chigny.
- Plafond de l'église : présentation des devis et retenue de l'entreprise VINCENT Eric Plâtrier.

- Projet zone 30 : les nouvelles normes conseillent un Espace Partagé en remplacement du projet zone 30.
- Captage Couraux : suite à la pollution du captage Couraux (commune de Puisieux), un délai de trois ans est accordé afin de constater si des améliorations sont effectives. Passé ce délai le Préfet pourra prendre des mesures sanitaires.
- Nettoyage salle des fêtes : suite aux insuffisances de qualité des services de l'entreprise actuelle des devis vont être demandés à d'autres entreprises.
- Travaux : les travaux de la Poste sont en cours. Ceux de la station d'épuration sont terminés et la pompe fonctionne. Il reste le curage du bassin d'infiltration à effectuer.
- La fête de la musique aura lieu le mardi 21 Juin à 17 H 30 place de la Mairie.
-

19 Juillet 2011

Délibérations :

- Achat de terrain : Suite au plan d'alignement d'Octobre 2006 et en raison des futurs travaux de la rue des Bois la commune doit racheter la parcelle B683 à Mr Frissard pour la somme de 8 400 euros. Estimation des Domaines. 9 voix pour.
- Bâtiments rue de Rilly : deuxième tranche des travaux : la commission d'appel d'offre a retenu la proposition de Mr Hilbert pour la maîtrise d'œuvre à hauteur de 5% du montant total des travaux. 9 voix pour.
- Entretien : la commission d'appel d'offre a retenu la société Véolia pour l'entretien des installations d'eau potable. Une convention pour cinq années doit donc être signée. 9 voix pour.
- Rue des Garolès : La mission de maîtrise d'œuvre sera confiée à la DDT par le biais de l'ATESAT. 9 voix pour.
-

Informations diverses :

Nettoyage salle des Fêtes : la commune va faire appel à la société Action Nettoyage pour une période d'essai d'un an.

Eglise : entretien des cloches : une décision est à prendre suite aux nouveaux devis.

Service Incendie : Suite à la mise à jour des fiches signalétiques toutes les maisons vont devoir être numérotées. Les plaques de rue commandées devront être installées, les bouches à incendie repeintes. Voir auprès de la communauté de communes.

Assainissement : les travaux sont en cours sur le ru de la Pissotte. Des analyses ont été effectuées à la station d'épuration.

Bâtiments : la commission doit se réunir le mercredi 20 Juillet pour étudier l'aménagement intérieur du bâtiment rue de Rilly.

Voirie : l'aménagement rue de Rilly est lancé. Les travaux de viabilisation du chemin rural des Gorgeots sont en cours et se poursuivront en Septembre. Le marché de la réfection de la rue des Garolès va être lancé.

8 Septembre 2011

Délibérations :

- Changement de nom de rue : considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des services postaux et de faciliter le repérage de la population au sein de la commune, le Conseil décide que la rue précédemment nommée rue des Chauffours prendra le nom de rue du Chalet et que la rue précédemment nommée rue des Bois prendra le nom de rue des Pissottes.
- Rue des Garolès : en vue de la réfection de la partie basse de la rue, après appel d'offre la commission a retenu la société SRTP ainsi que pour les travaux d'aménagement de sécurité de la rue de Rilly.

Comptes-rendus des commissions :

Bâtiments : l'aménagement intérieur du bâtiment rue de Rilly a été décidé en commission puis soumis au maître d'œuvre. ERDF est intervenu pour l'installation de deux nouveaux compteurs.

Assainissement : Pissotte : travaux sur le point d'être terminés. Il reste l'installation des pompes de relevage prévue pour le 13 Septembre. Des conventions sont à établir avec les riverains pour le raccordement au réseau. La société Jacky Lévêque a été retenue pour le curage du bassin de la station d'épuration.

Voirie : Chemin rural des Gorgeots : un accord est nécessaire avec les propriétaires des parcelles pour le raccordement au poteau moyenne tension.

Questions diverses :

- CCAS : le Noël des enfants et des seniors est fixé au 13 décembre. Le CCAS prend en charge les gaufres et les gâteaux des seniors. L'animation pour les enfants sera proposée par le Comité des Fêtes. Leurs cadeaux restent à la charge de la Commune.
- *Registre d'état civil* : devis accepté pour leur sauvegarde. Une malette ignifugée sera achetée pour leur conservation.
- *Pain* : le dépôt matinal de 7 H 45 à 8 H 45 est supprimé à cause d'un nombre insuffisant de ventes. Désormais celui ci fonctionnera de 8 H 45 à 11 H 00 en même temps que la Poste.
- *Fleurissement* : suite à la visite du Comité la première fleur est maintenue.
- *Analyse d'eau* : tous les paramètres sont conformes.

13 Octobre 2011

Délibérations :

- Charte des Paysages de Champagne à l'UNESCO : le conseil accepte que le maire représente la commune et signe cette charte.
- La parcelle de bois C 84 nécessite un gros entretien. Le conseil décide de confier la gérance de celle-ci à l'ONF dans le but de continuer le bon état de cette forêt.
- Le conseil décide de voter les articles L 332-8 et L 3321-15 de la loi SRU suite aux difficultés de branchement concernant le lotissement Luxury and Wood.
- Transferts de crédit divers.

Comptes-rendus des commissions :

Bâtiments : Le cabinet comptable (ancien presbytère) souhaiterait s'agrandir. La commune demande un délai de réflexion. Il demande aussi la pose d'une barrière au niveau de l'accès du presbytère : installation refusée par le conseil.

Assainissement : le curage du bassin de la station d'épuration est prévu pour la semaine 42.

Voirie : Rue des Garolès : les travaux débiteront le 17 Octobre.

Rue de Rilly : les travaux débiteront le 24 Octobre par l'aménagement de l'entrée du village.

Communauté de Communes : Réunion le 12 Octobre avec les intercommunalités voisines. les amendements sont à déposer et l'adoption définitive du nouveau schéma départemental est prévu pour le 31 Décembre 2011.

Syndicat de la Cuche : le curage du bassin de Rilly est prévu dans deux ans.

Informations diverses :

- Fleurissement : manque de main d'œuvre pour l'entretien et le nettoyage du village. Les décorations de Noël doivent être vérifiées. Personne ne s'étant proposé Mr Janisson se chargera donc du teste des guirlandes.
- Section locale des vigneron : la section propose de fleurir les entrées du village par des rosiers devant les parcelles de vigne.
- Tarif salle des fêtes : Les locations de week-end ne peuvent plus se faire sur 1 ou 2 journées au choix, mais le week-end complet. Les tarifs ne changeront pas pour les résidents. Pour les autres le prix du nettoyage sera obligatoirement inclus (augmentation de 100,00 euros).
- Miroir de rue : une implantation demandée par un administré rue des Tourasses a été refusée.
- Foudre : le devis de l'entreprise Bourin pour la peinture du foudre et des barrières est accepté.
- Rose de Chigny : des recherches vont être menées pour retrouver la rose Pommery, originaire de Chigny.
- 11 Novembre : à la demande du responsable des anciens combattants les enfants de Chigny chanteront la Marseillaise apprise à l'école. Le rendez-vous est fixé à 11 h 00 à la Mairie.
- Numérotation : les nouvelles plaques de rues seront installées rapidement.
- Noël des anciens et des enfants du village : il aura lieu le mardi 13 Décembre. Un spectacle pour les enfants sera proposé par le Comité des Fêtes.

ETAT CIVIL

Naissance : GOBERT Romane le 16 Août.

Mariages : HUVET Marie et ROELS Romain le 27 Août.

GAUTHIER Sandra et TOUPIN Florent le 27 Août.

MONDOT Candide et DRIRA Karim le 3 Septembre

Décès : BAUDIN Antoinette née MERLETTE le 8 Février.

PAUL Marie Rose née THUILLIER le 12 Avril.

MORLOT Cyril le 22 Juillet

CARVALHO Serge le 1^{er} Août.

UHRY Cécile le 12 Octobre.

Un chignotin Champion d'Europe et de France !

Un multiple champion discret mais efficace habite notre village : c'est Monsieur Marcel Bourin. Il était de notoriété que Marcel élevait des pigeons depuis de nombreuses années mais ce que l'on savait moins c'est qu'il les présentait lors de concours à l'échelon national et même européen. Créé en 1949 le club du pigeon Cauchois est l'un des plus anciens clubs de races françaises. Son but est de rassembler les éleveurs, de faire découvrir un pigeon magnifique et d'en promouvoir l'élevage. Le club est le garant de son standard et de son évolution.

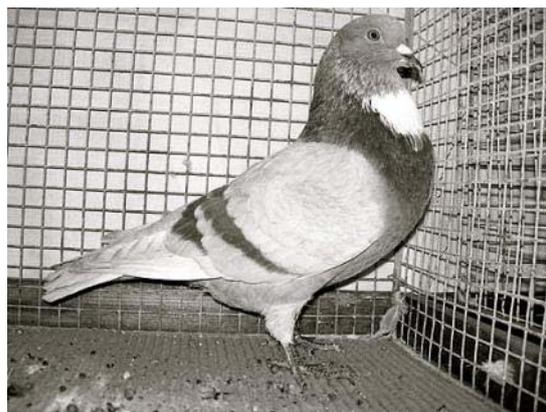
Lors du dernier concours à Limoges, Marcel a été déclaré **6 fois Champion de France** sur les catégories suivantes :

Champion Individuel :

- Pigeon bleu barré blanc
- Pigeon unicolore noir
- Pigeon unicolore rouge
- Pigeon bleu maillé rouge sans bavette

Champion Elevage 5 sujets :

- Pigeons rouges cendrés
- Pigeons bleus barrés rosés



Pour cette participation Marcel avait emmené avec lui près de 84 volatiles. La durée du concours s'étalait sur quatre jours.

Des soins quotidiens (deux ou trois heures) sont nécessaires tout au long de l'année. Il élève en début de saison 150 oiseaux et bague annuellement de 700 à 900 pigeonneaux. Ces efforts ont payé : il a regagné Chigny avec quelques trophées en porcelaine !

Les oiseaux sont jugés sur leur poids, leur état sanitaire, leur couleur, la forme de leur tête, leurs yeux, le dessin des barres, la forme de la maille.

L'an dernier en Allemagne lors de l'Internationale Européenne fin novembre, Marcel avait emporté le **Prix d'élevage** pour le Pigeon rouge cendré et le jaune cendré et le **Prix individuel** pour le rouge cendré.

Dans la région il existe d'autres éleveurs : 2 dans la Marne, 3 dans l'Aisne, 2 dans l'Aube. Aux concours européens les participants viennent principalement de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, de France. Le prochain concours aura lieu à Montluçon en 2012 et notre champion y présentera ses plus beaux sujets.

Humour avec Pierre Dac

Rencontres : . Astronaute recherche femme lunatique !

- . Artificier cherche femme canon !
- . Sourd rencontrerait sourde pour trouver terrain d'entente.
- . Abeille épouserait frelon : lune de miel assurée !

Emploi : . Metteur en scène cherche nain pour court métrage.

- . Cannibale mélomane cherche travail dans opéra-bouffe.
- . Offre bonne place de gardien de vaches : paiements par traites.

Achat- Vente : . Cause fausse alerte, vends cercueil en ébène, jamais servi.

- . Chien à vendre : mange n'importe quoi, adore les enfants.
- . A vendre robe de mariée : portée une seule fois par erreur.

Divers : . Perdu partie haute d'un dentier : Merfi de le reftituer à fon propriétaire auffitôt que poffible.

La Station d'épuration

REJET STATION :

Les travaux du rejet de la station sont pratiquement terminés.

L'installation d'une nouvelle pompe dans le bassin d'infiltration a permis de réguler et de ne pas noyer les installations en amont tel que le canal débimétrique.

Ces travaux ont été réalisés sous chartre qualité avec acceptation de la modification de loi sur l'eau par les services de l'état.

Nous avons également installé deux forages piézométriques en amont et aval de la nappe phréatique. La profondeur de ces forages sont d'environ 40 mètres, la nappe étant à environ 20 mètres. Ces piézomètres permettent de relever deux fois par an si notre station par son phénomène d'infiltration ne pollue pas la nappe. Toutes ces modifications ont un coût et c'est aussi

grâce aux subventions que cela a pu être réalisé.

Pour information, nous avons reçu environ 45 % de subvention par l'agence du bassin Seine Normandie.

ASSAINISSEMENT :

Les travaux sur le zonage d'assainissement sont également bien avancés.

Coté ruelle du Moulin, c'était assez simple à réaliser pour l'entreprise SRTP car il n'y a ni béton, ni macadam.

La pose des tuyaux, des pompes de relevage et des regards de branchement fut donc effectués en quelques jours sur un chemin de terre tassée.

Coté Rue St Vincent, la configuration du terrain, l'étroitesse du chemin a coté de la Pissotes furent, par contre, beaucoup plus pénibles pour les ouvriers de la SRTP.

Sans compter la chaleur

qu'il a fait durant cette période. C'est avec une toute petite pelle mécanique que les branchements et regards furent enfouis.

Le plus compliqué était de passer tantôt à gauche et tantôt à droite de la Pissotte et de passer également en dessous.

Pour avancer, il a fallu au fur et à mesure dériver la Pissotte tout en continuant à maintenir sa fonction essentielle qui est d'absorber et de canaliser les eaux en cas de gros orages.

Comble de malchance, nous avons essuyé un gros grain en juillet et quelques dégâts sont à déplorer malgré les dérivations effectuées.

Le coût total pour l'assainissement des 13 maisons est de 180 000 Euros avec environ 50 % de subventions.

P. Derue



Résultat des contrôles de la nappe et station

Aucune pollution relevée lors des prélèvements.
Rendement épuratoire de notre station excellent.

Le Site Internet de Chigny

Un peu plus de 5000 pages consultées depuis le début de cette année. 2663 visiteurs différents. La France représente 77% des visites. Ci-contre les pourcentages de visite par rapport au pays. Le moteur de recherche pour trouver notre site est le plus souvent Google.

P. Derue

Répartition des visiteurs par pays

Belgium	7.55 %	Switzerland	0.45 %
United States	3.81 %	Brazil	0.27 %
Poland	2.22 %	Russian	0.16 %
Germany	1.94 %	India	0.16 %
United Kingdom	1.12 %	Sweden	0.14 %
Netherlands	1.04 %	Europe	0.12 %
Italy	0.86 %	Spain	0.12 %
Luxembourg	0.69 %	Japan	0.12 %
Canada	0.61 %	Norway	0.10 %
		Austria	0.08 %



Association 1 2 3 Rilly

Cet été, les enfants accueillis au centre de loisirs **1,2,3 Rilly** ne se sont pas ennuyés ! Ils ont profité des plaisirs simples de la campagne (construction d'une cabane dans les bois, jeux de ballons au terrain de sport, roller, découverte de la fabrication du miel...) ponctués de sorties insolites et ludiques (visite de la caserne des pompiers de Reims, visite de l'écluse et découverte des péniches, Accrobranche à Verzy, ...) Sans oublier les multiples activités : bricolage, jardinage, cuisine, peinture... Bref, des activités simples, à proximité et à la portée de tous mais qui avec les copains prennent une tout autre dimension par le simple plaisir de faire ensemble et de partager.

Voilà quelques valeurs de la nouvelle association Familles Rurales 1,2,3 Rilly qui a accueilli les enfants de la petite section au CM2 durant tout le mois de Juillet. C'est pour répondre aux besoins des familles que l'association a été créée mais aussi pour que les enfants de nos villages fassent connaissance et grandissent ensemble.

Depuis septembre, l'association accueille les enfants tous les mercredis par journée ou demi-journée. Le centre sera également ouvert pendant les vacances de la Toussaint et du 19 au 23 Décembre.

Bénévoles de tout âge, rejoignez-nous dans cette nouvelle aventure!

Pour une association dynamique et riche en nouvelles idées: nous avons besoins de vous! Rien de mieux qu'une mamie qui lit une histoire aux petits avant la sieste, une maman qui accompagne une sortie ou un jeune qui souhaite se former pour devenir animateur et passer son BAFA.

Pour constituer une malle ludique pour les enfants, nous sommes à la recherche de jeux de cartes, des jeux de société, de livres..., pensez à nous... (Vous pouvez déposer vos dons au 7 rue Gambetta à Rilly)

Contact: 1-2-3rilly@orange.fr

Tel: 06.75.01.76.23

Florence DUMANGIN, présidente.

Ecole Jeanne d'Arc

L'association des parents d'élèves de l'école Jeanne d'Arc a organisé son loto le 7 Octobre dernier. Le grand succès de la manifestation permettra d'offrir aux enfants un spectacle de Noël avec des magiciens après la traditionnelle messe animée par les élèves et leurs maîtresses le dimanche 4 Décembre 2011 dans l'église de Rilly-la-Montagne.

Le marché de Noël et le lâcher de ballons clôtureront cette journée autour d'un stand crêpes pour le goûter: venez nombreux partager ce dimanche festif!

Les enfants du CP au CM2 ont participé à la fête du sport le samedi 5 octobre 2011 au Parc de Champagne. Cette course d'endurance annuelle est organisée par l'UGSEL (union générale sportive de l'enseignement libre) qui fête cette année ses 100 années d'existence.

Depuis la rentrée, les plus jeunes s'étaient entraînés à courir 10 minutes sous l'oeil attentif de Mickaël leur professeur de sport. Pour mériter leur médaille, les primaires ont du courir 20 minutes! Cette matinée au Parc de Champagne est l'occasion pour les parents de toutes les écoles privées du diocèse de partager en famille une activité physique...

A l'occasion des 800 ans de la Cathédrale, les enfants ont visité et participé à la messe du 20 octobre 2011. Une sortie riche pour les enfants qui pour certains, n'étaient jamais entrés dans le plus célèbre monument de notre région.

L'année scolaire sera donc marquée par un subtil mélange de pédagogie, de culture et de sport avec pour fil conducteur les valeurs chrétiennes: Voilà la philosophie de notre école qui fêtera ses 100 ans en 2013. En prévision de cet anniversaire, nous sommes à la recherche de tous documents témoignant de la vie de l'école (photos, articles presse, cahier d'élèves)

Contact: jdarily@orange.fr



CCAS Centre Communal d'action Social

Le C.C.A.S. de Chigny reste à l'écoute de tous.

Nous préparons gentiment le Noël de la commune de Chigny (fixé au 13 Décembre 2011) pour ses aînés et ses futurs édiles.

Les récréations du jeudi ont repris :

Elles sont toujours ouvertes à toutes et tous, pas de carte d'adhérent, pas de cotisation, pas de limite d'âge, il suffit de venir pour voir.

« Vous êtes seul(e), vous vous ennuyez, vous êtes en arrêt de travail pour sciatique, pour fracture du poignet..., vous venez et passez un bon moment.

Ces activités sont depuis leur création (10 ans) animées par la même équipe de bénévoles. A savoir Mesdames Coquet, Vatel, Lepitre.

Il serait bon que d'autres songent à prendre la relève. »

Dés l'ouverture de la salle commune du Foyer Logement de la rue G. Legros, ces animations y auront lieu.

Nous restons à la disposition de tous pour toute suggestion.

A bientôt.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Annie, Annie, Christine, Alain et les autres.

Agence Postale de Chigny les Roses

Il y a du nouveau dans votre APC (Agence Postale Communale).

Le mobilier a changé et le PC est arrivé ... Merci à la direction de l'enseigne la Poste et à la Mairie. Eddy, le guichetier, lui n'a pas changé. (Lol !)

Dans votre agence vous pouvez :

- Acheter des timbres, des enveloppes Prêt à Poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier.
- Déposer vos lettres et colis.
- Retirer vos lettres recommandées et vos colis.
- Effectuer des opérations financières de dépannage (retraits d'espèces limités à 300 euros pour les titulaires de CCP et comptes d'épargne par période de 7 jours consécutifs et par compte.)



De plus, il est maintenant possible de régler au moyen de votre carte bancaire.

Vous avez des questions concernant la gamme de produits et services de La Poste ?

Alors qu'attendez-vous pour venir découvrir votre nouvelle Agence postale ?

Horaires d'ouvertures : **du Lundi au samedi de 8 H 45 à 11 H 15.**

Eddy Noblecourt

Ecole de Chigny les Roses

Du changement chez les enseignantes :
Madame **Chateau** remplace Madame **Carrier** et prend la direction de l'école de Chigny.

Les effectifs :

53 élèves.

Maternelle : (2,3,4 et 5 ans) : 23 élèves avec Madame Roccasalva.

CP/CE 2 : 15 élèves (9CP – 6 CE 2) avec Madame Bouny.

CE 1/CE 2 : 16 élèves (9 CE 1 – 7 CE 2) avec Madame Chateau.



Les projets :

- Un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration pour l'année 2011/2012
- Les maternelles ont assisté au spectacle « L'arbre millénaire » à Sillery, organisé par l'USC Montval.
- Les maternelles, CP et CE 1 sont allés voir le spectacle « Les fables de Mr Chamane » à Sillery. (USC Montval).
- Les CP, CE 1, CE 2 iront à la patinoire durant la période de Novembre – Décembre.
- Les CP, CE 2 marchent dès que le temps le permet afin de préparer la randonnée organisée par l'USEP pour les scolaires.
- Une chorale est mise en place tous les lundis matin dans l'école avec les enseignantes.
- Les élèves de CE 1, CE 2 apprennent la Marseillaise afin de pouvoir participer aux commémorations du 11 Novembre.

Toutes ces activités sont possibles grâce au soutien des parents de la communauté de communes (financement de l'activité patinoire...), des communes (prêt de la salle des fêtes, subventions) et la coopérative scolaire (financement des intervenants, des déplacements en autocar, de l'achat de matériel...).

Je remercie donc encore toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année et permettent une plus grande variété des enseignements proposés aux enfants.

Chloé Château

Tennis Club de Chigny

Je rappelle, pour ceux qui ne l'aurait pas encore fait, que le règlement de la cotisation annuelle est à effectuer rapidement. Cet argent sert à faire vivre le club (assurances, réparation, etc...).

Je déplore les dégradations commises sur le court (chaises cassées, grillage constamment coupé).

Si des jeunes veulent jouer, ce n'est pas la peine d'abîmer la clôture : ils peuvent s'inscrire au club. La cotisation annuelle de 15,00 euros (pour les moins de 14 ans) n'est pas excessive !

Le filet sera changé au printemps. Bon tennis à tous.

Claude Doreau



Section Locale du S.G.V.

Amis viticulteurs, viticultrices,

Les vendanges 2011 sont et resteront une des années les plus atypiques que la Champagne a connue. En effet, vendanger au mois d'Août avec une maturité aussi capricieuse restait jusqu'ici inconcevable et il aura fallu, plus que jamais, de la responsabilité et du bon sens pour organiser judicieusement son circuit de cueillette et enfin conjurer le sort des années en « 1 ».

Donnons-nous alors rendez-vous au printemps prochain pour notre traditionnelle dégustation de vins clairs.

La formation "Document Unique d'Evaluation des Risques" initialement prévue en fin d'année est reportée au mercredi **11 Janvier 2012**. Faute de moyens : les fonds VIVEA sont épuisés.

Enfin la section locale envisage de fleurir à l'aide de rosiers les 3 entrées du village : Rappelons que nous habitons à Chigny les **ROSES** ! Plus de 700 rosiers seraient plantés, les membres de la section y sont très attachés et ont la motivation nécessaire pour porter à bien ce projet mais il ne se réalisera qu'avec le soutien sans faille de l'ensemble des viticulteurs de Chigny.

Nous vous informerons plus largement de l'ensemble de ces projets au cours des semaines à venir.

Benoit Tixier.

Confrérie et Comité de Saint Vincent

La première réunion pour l'organisation de la St Vincent 2012 a eu lieu le lundi 17 Octobre. Les membres du Comité sont les suivants : Hugo Rouspy – Vincent et Virginie Lassalle – Hugues et Frédérique Poret – Benoit et Audrey Tixier – Eric et Corinne Rafflin – Laurent et Virginie Cossy.

Retenez bien cette date : la fête aura lieu le Samedi 21 Janvier 2012 avec les mêmes horaires que ceux de l'an dernier. Le programme et les inscriptions vous seront distribués ultérieurement.

Si vous souhaitez mettre à l'honneur une personne ayant œuvrée pour la renommée de notre profession ou ayant travaillée sur une exploitation, veuillez nous le faire savoir : les diplômes sont à commander avant le 20 Novembre.

De même des cuvées ont peut-être été distinguées lors d'un concours, nous le faire savoir aussi. Merci.



Les Anciens Combattants



Dépôt de gerbe 11 Novembre 2010.

L'an dernier à la même époque, une idée m'était venue : et si les enfants des écoles pouvaient venir au monument aux morts le jour du **11 novembre** pour nous chanter la Marseillaise ?

J'en avais parlé à Mme Corinne Rafflin, conseillère municipale, qui avait approuvé ma démarche. Je crois avoir été entendu et les enfants, grâce aux maîtresses apprennent notre hymne national.

En accord avec la mairie, des petits drapeaux vont être achetés, et portés par nos écoliers, ils agrémenteront notre défilé.

Je souhaite aussi que parents et grands-parents les accompagnent et donnent de l'ampleur à cette cérémonie du souvenir. A bientôt !

J C Naudet

Dates à retenir :

Vendredi 11 Novembre : Célébration de l'armistice de 1918. Rendez-vous à 11 heures - Place Pommery.

Samedi 3 Décembre : Décoration des rues pour la fête de Noël. Bonnes volontés bienvenues !

Mardi 13 Décembre : Goûter des Anciens et Noël des enfants l'après-midi à la salle des Fêtes.

Vendredi 6 Janvier : Vœux du maire à ses administrés à 18 h 00 - Salle des Fêtes.

Samedi 21 Janvier : Célébration de la saint Vincent.

Mardi 20 Mars : Repas des anciens du village.

Ensemble vocal La Roseraie



L'ensemble vocal a repris ses répétitions après une année 2010 - 2011 bien remplie. Sous la baguette de Clément Guillemain sept chants ont été étudiés et nous avons participé à quatre concerts. Le dernier a eu lieu à Chigny. Nous remercions les nombreux spectateurs présents le vendredi 1^{er} Juillet.

Nous faisons maintenant partie de l'Ecole de Musique de Rilly la Montagne sous la houlette de l'Intercommunalité tout en gardant notre spécificité.

Les répétitions ont lieu le mardi à 20 H 30 Salle des Fêtes de Chigny.

C'est sous la responsabilité d'un nouveau chef de chœur que nous répétons cette année. Mlle Françoise Tellier Meisterlin dirigera la chorale et nous préparera à de nouvelles représentations. Sont déjà prévus : le téléthon, la St Vincent à Chigny, la fête de la Musique.

Des personnes de Rilly sont venues nous rejoindre et actuellement nous sommes 17. N'hésitez pas à venir rien que pour observer et voir si cela vous convient.

Les portes sont grandes ouvertes pour vous accueillir si vous aimez chanter dans la joie et la bonne humeur !

Corps des Sapeurs-Pompiers

Notre année fut intensive en terme de sorties, nous avons fait énormément de nids de guêpes chez diverses personnes et nous vous remercions encore de l'accueil que nous avons reçu lors de nos interventions. D'autres cette année furent plus douloureuses.

Les sapeurs pompiers vont vous solliciter lors de leur passage pour vous présenter leur calendrier. Merci de bien les recevoir. Votre générosité nous aide à pouvoir renouveler notre matériel et à apporter au mieux nos compétences auprès de vous.



Le chef de corps et le président de l'amicale.



Photos : JP Chairon

Arts Culinaires

La tarte au Maroille.

- . Mélanger 30 grammes de lait + 50 grammes de crème fraîche + 1 paquet de levure de boulanger.
- . Ajouter 50 grammes de beurre mou + 1 œuf + 160 grammes de farine + du sel. Bien mélanger et verser dans une tourtière avec une feuille de papier cuisson dans le fond.
- . Laisser lever deux heures.
- . Poser un demi Maroille coupé en petits morceaux sur la pâte puis battre 1 œuf avec 50 grammes de crème fraîche.
- . Cuire 20 minutes à 180°.
- . On peut remplacer le Maroille par un autre fromage et y ajouter des lardons, du jambon...

Michelle Cossy



Histoire : anciens conseils municipaux.

Séance du 28 novembre 1899

M. le Maire expose qu'une société en formation pour l'entreprise de l'éclairage électrique de plusieurs communes de la montagne de Reims, lui a remis ses projets et contrats pour l'éclairage de la commune de Chigny. Il invite le conseil à examiner les propositions qui lui ont été faites et à les accepter en principe si elles paraissent avantageuses. Le conseil après examen du projet des cahiers des charges qui lui est soumis, accepte en principe les propositions contenues au vu des cahiers des charges.

Session du 24 mai 1900

Le Conseil prend une décision aux termes de laquelle il s'engage en cas d'incendie, à indemniser les sapeurs-pompiers qui resteraient de piquet après le sinistre. Il s'engage en outre à accorder une indemnité de 5 frs au propriétaire du cheval qui conduirait la pompe, soit à Rilly, soit à Ludes. Si l'incendie éclate dans une autre commune, l'indemnité sera portée à 10 frs.

M. le Maire donne lecture au conseil d'une circulaire à M. le Préfet de la Marne en date du 21 mai 1900 relative au renouvellement des bureaux locaux de la caisse de secours contre la grêle et invite l'assemblée à désigner les membres de la commission. Ont été nommés : Mrs. Quénardel Léonce, Duval, Décotte et Buez.

Pour faire partie du bureau particulier de la caisse départementale de prévoyance et de secours contre la mortalité du bétail : MM. Lepitre Edmond, Barbier, membres du conseil municipal et MM. Buez, Lajoie et Genevois, cultivateurs, domiciliés à Chigny.

M. le Maire expose que l'état a remboursé une somme de 1 042,10 frs sur les avances qu'a faite la commune pour l'établissement du réseau téléphonique Rilly, Chigny, Ludes et Mailly.

Séance du 13 avril 1901

Dans le cas où la commune serait éclairée par l'électricité, le conseil fixe ainsi l'emplacement éventuel des lampes.

En face la rue Jobert. Aux maisons Chauvet, Boquaire, Montmartre, au marronnier, maison Venant, Quénardel, Duval, Démoulin, Félix Leroux, Tixier, Lefèvre, Carré, Lebourq, à la mairie, dans les Chauffours.

M. le maire donne communication au conseil du projet de traité avec MM. Supervielle et Pellier pour l'éclairage électrique de la commune de Chigny.

Séance du 10 juillet 1901

M. le Maire fait part au conseil d'un don de 500 frs qu'il a reçu de M. Louis Pommery pour appropriation et embellissement de la place publique à établir sur le lieu des immeubles Marques et Chenu.

Il propose au conseil de donner à la dite place le nom de Place Pommery.

Le conseil à l'unanimité, décide de donner le nom de Place Pommery à la place à établir et d'y faire poser une plaque indicatrice.

Vote des remerciements à M. Pommery pour la libéralité faite à la commune.

Poème paru en 1909 dans le vigneron champenois.

Il est une chose touchante et admirable
Qui chagrine et émeut parce qu'invraisemblable :
C'est le noble courage, c'est la résignation
Qui, chez nos vigneron, force à l'admiration.

Vous qui, heureux mortels, buvez de la Champagne
Le vin digne des Dieux, que la Chine et l'Espagne
Demandent à l'envie. Vous qui, en souriant
Débouchez ce flacon plein d'esprit pétillant
Voulez-vous écouter la triste destinée
De celui qui peine tous les jours de l'année
Pour produire ce vin que l'on habille d'or ?

Levé avant le jour, quand vous dormez encore
Le vigneron s'en va travailler à sa vigne.
Du matin jusqu'au soir, sans arrêt il s'échigne :
L'hiver bravant la neige et l'été le soleil
Fournissant un labeur à nul autre pareil,
Garantissant ses ceps quand dans la nuit il gèle.
Contre les maladies déployant tout son zèle,
Il tente d'enrayer l'odieux phylloxera
Ainsi que le mildiou, pyrale et coetera.

Après tant de tracas, de soucis et de peine
Recevra-t-il le gain que tout travail amène ?
Le raisin, enfin mûr, de tant de soins l'objet
Permettra-t-il au moins de boucler son budget ?

Hélas ? Depuis quinze ans que de tristes déboires !
Et comme aux vigneron les années sont noires !

A des prix si réduits vendre de si bon vin !
Avoir fait tant d'efforts ! Ne pas gagner son pain !
Ou voir ses tonneaux pleins, empilés dans la cave
Depuis deux ou trois ans ! Le moment devient grave
Pour tous ces vigneron qui vont être réduits
A mourir de besoin derrière leurs produits !

Car ils sont impuissants à vaincre leur misère
Et ne peuvent, toujours, que travailler la terre.
En cas de désespoir, d'autres corporations
Fomenteraient la grève ou la révolution
Mais les vigneron, eux, courbent plus bas la tête
Et refoulant un pleur qui à jaillir s'apprête
Reprennent leurs outils, et tout en protestant
Se rendent à leur travail et piochent plus avant.



L'histoire du tablier de grand-mère.

Te souviens-tu du tablier de ta grand-mère ?

Le principal usage du tablier de grand-mère était de protéger la robe en dessous, mais en plus de cela, il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du four.

Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants puis en certaines occasions, nettoyer des frimousses salies.

Depuis le poulailler, le tablier servait parfois à transporter les œufs, à réanimer les poussins, et parfois à ramasser les œufs fêlés qui finissaient au fourneau.

Quand les visiteurs arrivaient, le tablier servait d'abri à des enfants timides. Lorsque le temps était frais grand-mère s'en emmitouflait les bras. Ce bon vieux tablier faisait office de soufflet agité au-dessus du feu de bois. C'est lui qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusque dans la cuisine.

Depuis le potager, il servait de paniers pour de nombreux légumes. Après la récolte des petits pois, venait le tour des choux. En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

Si des visiteurs arrivaient de façon impromptue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce tablier pouvait faire la poussière ! A l'heure de servir le repas, grand-mère allait sur le perron agiter son tablier et les hommes aux champs savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table.

Grand-mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes, à peine sortie du four, sur le rebord de la fenêtre pour quelle refroidisse. De nos jours sa petite fille Mets ses gâteaux dans le micro-onde pour les décongeler.

Il faudra de bien longues années avant que l'on invente un objet qui puisse remplacer ce bon vieux tablier utile à tant de choses.



9	7	8	3	5	2	1	4	6
3	1	2	6	4	9	5	7	8
6	4	5	1	7	8	9	3	2
1	6	4	8	9	7	3	2	5
2	3	7	4	6	5	8	1	9
5	8	9	2	3	1	7	6	4
4	9	3	5	1	6	2	8	7
7	2	6	9	8	3	4	5	1
8	5	1	7	2	4	6	9	3

e-sudoku.fr - n° 19442 - Niveau Facile

1	6	3	8	2	9	7	5	4
7	4	8	1	3	5	2	6	9
5	9	2	7	6	4	3	8	1
8	3	1	9	5	2	4	7	6
4	2	7	3	1	6	8	9	5
6	5	9	4	7	8	1	2	3
9	8	6	2	4	3	5	1	7
2	1	4	5	9	7	6	3	8
3	7	5	6	8	1	9	4	2

e-sudoku.fr - n° 113532 - Niveau Facile

7	4	1	2	6	5	8	9	3
5	6	9	3	8	4	7	2	1
3	8	2	9	7	1	6	5	4
9	1	6	4	3	2	5	7	8
8	2	5	7	1	9	4	3	6
4	3	7	6	5	8	9	1	2
6	9	8	5	2	3	1	4	7
2	7	4	1	9	6	3	8	5
1	5	3	8	4	7	2	6	9

e-sudoku.fr - n° 123988 - Niveau Facile

2	8	6	5	4	1	7	9	3
1	4	5	3	7	9	6	2	8
3	7	9	6	2	8	4	1	5
5	1	3	7	9	6	8	4	2
4	2	7	1	8	5	9	3	6
6	9	8	4	3	2	5	7	1
9	3	1	8	5	4	2	6	7
7	5	2	9	6	3	1	8	4
8	6	4	2	1	7	3	5	9

e-sudoku.fr - n° 122536 - Niveau Facile

Liste des associations du village.

ADMR. Marie Claude Huvet. 02 26 03 40 97
Amical des chasseurs. Jacky Bourin. 03 26 03 46 85
ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31
AVC correspondant. Jany Rouspy. 03 26 03 45 10

Nouveau : Bougeons Ensemble. Carinne Marti 06 86 60 27 65
Florence Dumangin 06 75 01 76 23
CCAS. Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35
Comité des Fêtes : David Durbecq. 06 73 07 56 37
Francis Vivien : 03 26 84 79 97
Confrérie de Saint Vincent. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35
Coopérative Scolaire. Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03
Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84
Ensemble vocal La Roseraie : Pascal Jorez : 03 26 46 95 90
L'atelier. Corinne Cailloux : 03 26 03 63 44

Les Ecoles. 03 26 03 42 79
La Chorale Paroissiale. Mlles Legros. 03 26 03 42 02
La Paroisse. Michel Cossy 03 26 03 44 28
La Section Locale SGV. Benoit Tixier
L'écho des Chignotins. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Tennis Club. Claude Doreau. 03 26 03 40 49
Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94

Les Sapeurs Pompiers. Frank Philippart 06 08 51 87 32
Site Internet Chigny. Patrice Derue. <http://www.chignylesroses.info>

Pizza'Ami tous les lundis jours pairs sur la place de la
mairie.
Tel : 06 28 33 66 86

Rappel

Vendredi 11 Novembre : Célébration de l'armistice de 1918. Rendez-vous à
11 heures - Place Pommery.

Samedi 3 Décembre : Décoration des rues pour la fête de Noël. Bonnes
volontés bienvenues !

Mardi 13 Décembre : Goûter des Anciens et Noël des enfants l'après-midi à la
salle des Fêtes.

Vendredi 6 Janvier : Vœux du maire à ses administrés à 18 h 00 - Salle des
Fêtes.

Samedi 21 Janvier : Célébration de la saint Vincent.

Mardi 20 Mars : Repas des anciens du village.